
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

PERCÉ REÇOIT LE PRIX D'EXCELLENCE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE

Percé, le 14 juin 2021 — C'est avec une grande fébrilité et un immense honneur que la mairesse de Percé, Mme Cathy Poirier et le directeur général, M. Jean-François Kacou, ont reçu pour et au nom de la Ville de Percé, le 18^e prix d'excellence du conseil régional de l'environnement, lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) qui se tenait virtuellement le 10 juin dernier.

Ce 18^e prix d'excellence a été remis à la Ville de Percé pour ses initiatives et ses projets éco-responsables déployés sur l'ensemble du territoire de la ville de Percé. On peut citer entre autres:

- La rue commerciale éco-consciente, qui sera faite en asphalte mélangée avec du plastique recyclé dont la formule est en cours de recherche et développement;
- L'école de permaculture et d'agriculture innovante;
- Le parc municipal de la Rivière Émeraude;
- Les pratiques de gestion et d'innovation mises en place pour les infrastructures routières municipales.

Rappelons qu'en 2020 la Ville de Percé a adopté une planification stratégique dont les 3 axes de développements sont : **le leadership**, pour la promotion de modèle avant-gardiste et innovant; **l'écoconscientisation**, pour sensibiliser encore mieux sur les comportements à adopter pour préserver notre environnement; et **l'autonomie**, pour être capable de s'assumer même quand les temps sont difficiles.

Ce prix vient donc reconforter Percé dans sa démarche éco consciente et de la sorte, l'encourager à continuer sur cette voie d'avant-garde.

La mairesse de Percé se réjouie de recevoir ce prix et a affirmé que la Ville de Percé continuera et s'investira encore plus dans la mise en place d'initiatives et de projets écoresponsables qui sont désormais essentiels pour un développement économique durable.

- 30 -

Source:

Ville de Percé

581-353-2024

direction@ville.perce.qc.ca